



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

20 mai 2014

PÉRIODE DE QUESTIONS

Intervention de monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- Monsieur Desrosiers souhaite avoir plus de précisions sur le point 5.2 de la présente séance, *Modification du règlement d'emprunt numéro VM-246.*

Réponse

- Monsieur le Maire informe M. Desrosiers que c'est une modification au règlement d'emprunt numéro VM-246 afin d'autoriser les travaux pour le prolongement du sentier récréatif longeant la rivière Matane. Le projet a été préparé et évalué par monsieur Jean-François Murray, ingénieur à la Ville de Matane.

Intervention de monsieur Michel Thibault :

- Monsieur Thibault souhaite informer le Conseil municipal que le terrain du stade Fournier n'est pas approprié pour recevoir le Festival Éole cet été. Il mentionne que le terrain près de l'école Marie-Guyart serait plus convenable pour la tenue de l'événement.

Réponse

- Les membres du Conseil municipal se disent conscients qu'il peut y avoir certains dommages, mais que le protocole d'entente avec les organisateurs du Festival Éole mentionne que le site doit être dans le même état qu'avant l'événement et qu'ils sont responsables de tout bris pouvant survenir durant l'événement.